

C@P₉₄

« PAR LA FORCE DU SEIGNEUR, LA PAROLE CROISSAIT ET GAGNAIT EN PUISSANCE »

Ac19,20

Chers Amis,

Le 16 octobre 2016, tirant les conclusions du Synode dont nous célébrons la clôture, j'ai promulgué de nouvelles orientations pastorales et missionnaires et 39 décrets dont un grand nombre sont déjà mis en œuvre. Le dialogue se poursuit avec les différentes confessions chrétiennes et les croyants juifs, musulmans et bouddhistes tandis que le nouveau service Famille et Société ouvre notre Église à la société en organisant des soirées sur les élections européennes, la bioéthique, la souffrance au travail, etc. Pour ma part je n'oublie pas les rencontres chaleureuses que j'ai pu faire lors de ma visite pastorale des quartiers populaires. Mais il reste beaucoup à faire pour « avec Lui, prendre soin les uns des autres et partager à tous la joie de l'Évangile » ! C'est pourquoi je voudrais, par cette lettre pastorale, vous présenter deux de mes priorités pour l'année pastorale qui s'ouvre.

Mgr Michel Santier
votre évêque

LES JEUNES : NOTRE GRANDE CAUSE

Avec le Synode, l'initiation chrétienne des enfants et des jeunes est devenue la grande cause du diocèse. En 2018-2019 j'ai entrepris avec le service Évangélisation des jeunes et vocations une visite pastorale qui m'a permis de rencontrer plus de 80 groupes et équipes rassemblant des jeunes de tous les âges et de tous les styles. Tout d'abord je voulais les écouter avec mon cœur et je n'ai pas été déçu. Contrairement aux discours pessimistes que nous entendons sur eux, j'ai découvert leur grande soif d'aimer et d'être aimé, leurs engagements généreux au service des enfants et des plus pauvres, leur soif de Dieu et leurs recherches spirituelles. Si nous leur faisons confiance, ils sont capables d'initiatives surprenantes dans l'Église comme dans la société, mais c'est, à la condition de *ne pas faire pour eux mais avec eux*. Cela demande à leurs éducateurs et animateurs une conversion pastorale exigeante à laquelle je veux tous nous encourager.

Je veux aussi encourager les jeunes et ceux qui les accompagnent. C'est pourquoi, à la suite du Pape François, je leur adresserai un message lors du grand rassemblement *Youth Festival : Ensemble nous changeons le Monde* qui se tiendra **le dimanche 13 octobre à la Cathédrale et au Palais des Sports de Créteil**. Ce sera un temps de fête, animé par eux, avec leur enthousiasme, leurs talents, leurs musiques, leurs chants, leurs questions. Je les invite à venir nombreux et je compte sur vous tous pour relayer cette invitation.

Vous le savez, des jeunes du diocèse participent régulièrement à l'École de prière, au pèlerinage de Lisieux pour les 6^e/5^e, au Frat de Jambville pour les 4^e/3^e, celui de Lourdes pour les lycéens, aux JMJ pour les jeunes adultes. **Mais c'est la première fois depuis 1998 qu'un grand temps fort les rassemblera tous ensemble !**



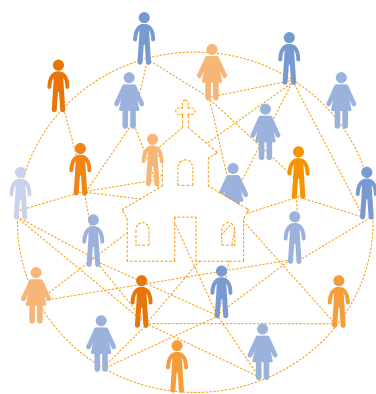
DÉCOUVRONS LA NOUVELLE ORGANISATION DU DIOCÈSE

Ce 1^{er} septembre, j'ai promulgué une « ordonnance » qui définit la nouvelle organisation des instances pastorales et missionnaires du diocèse pour leur permettre de servir au mieux les orientations et les décrets issus du synode.

Fruit d'un immense travail de consultation réalisé par une commission d'audit pastoral et missionnaire, elle a été présentée, parfois amendée et finalement approuvée par les principales instances qui me conseillent dans le gouvernement du diocèse¹. Certaines inquiétudes inspirées par l'ampleur des conversions pastorales et missionnaires qu'elle appelle n'ont pas été levées.

Aujourd'hui, je suis heureux de vous proposer la version finale, soigneusement relue par des canonistes compétents. Désormais ce texte nous est remis à tous pour qu'ensemble nous le mettions progressivement en œuvre. Je vous en donne maintenant les grands axes.

LES CINQ PRINCIPES QUI FONDENT LA NOUVELLE ORGANISATION



PROXIMITÉ :

notre Église veut rester proche des cités, des quartiers, des populations des périphéries et des personnes plus fragiles. C'est pourquoi, sauf exception, on ne cherchera pas à fusionner les petites paroisses dans de vastes ensembles anonymes au risque d'assécher le terrain. C'est pourquoi aussi, plutôt que de laisser à l'abandon des églises ou des chapelles isolées, nous nous efforçons de les revitaliser par la création de « communautés de proximité ».

SUBSIDIARITÉ :

les décisions les plus adaptées sont celles qui sont prises au niveau local, et qui sont accompagnées et non imposées par des niveaux plus lointains ou supérieurs.



(1) Le conseil pastoral diocésain (composé en majorité de laïcs), le conseil presbytéral, les conseils des LME (laïcs en mission ecclésiale), du diaconat et de la vie consacrée. Mais aussi, dès le 2 février 2019, les diocésains qui avaient participé aux assemblées synodales.

PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES :

les diverses instances ecclésiales doivent être pour leurs membres des lieux de fraternité et de convivialité, où chacun peut relire ses engagements dans un climat amical de foi et de prière, afin de se laisser lui-même évangéliser par l'exercice de sa responsabilité au lieu de s'épuiser à la tâche.



SYNODALITÉ :

c'est une manière permanente de marcher ensemble en Église, en sorte que personne ne puisse prendre seul une décision, sans avoir consulté les personnes et les instances auxquelles il est associé.



CORESPONSABILITÉ :

Dans le respect de leurs différents charismes et vocations, tous sont solidairement attachés à la même mission et chacun doit pouvoir prendre part aux décisions qui le concernent.

Beaucoup de nos difficultés en Église viennent de ce que ces principes fondamentaux ne sont pas suffisamment connus, réfléchis à la lumière de la Parole de Dieu et intériorisés dans la prière. Bien des conversions sont à vivre pour qu'ils inspirent au quotidien la vie de nos instances pastorales. Grandir dans l'écoute du peuple de Dieu et encourager tous les fidèles à prendre davantage de responsabilités sont pourtant bien nécessaires pour continuer à réparer notre Église, tellement ébranlée cette année par la question de la pédophilie.

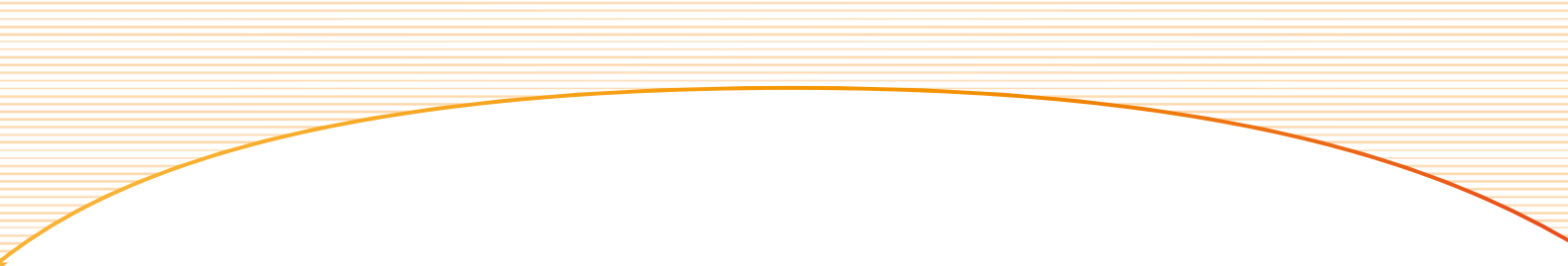
LES CONVERSIONS AUXQUELLES LES INSTANCES DIOCÉSAINES SONT INVITÉES

LA PAROISSE

Sous la direction de son curé et d'une équipe d'animation paroissiale (EAP), elle est la cellule d'Église qui assure la **proximité** territoriale. L'exercice de la **coresponsabilité** y sera renforcé par l'institution de la fonction de vice-président d'EAP (Équipe d'Animation Paroissiale) et celui de la **synodalité**, par l'institution d'une assemblée paroissiale annuelle, permettant à tous les paroissiens de donner leur avis et de faire des propositions sur la vie et les projets de la paroisse.

LE DOYENNÉ (appelé auparavant secteur pastoral)

Animée par un Doyen et une équipe de coordination de doyenné (ECD), sa mission prioritaire est de **prendre soin** des acteurs pastoraux et particulièrement des prêtres et des diacres. En outre, sans chercher à uniformiser l'action des paroisses de son territoire, il organise la mise en commun des moyens humains



et matériels nécessaires à l'accomplissement des missions qu'elles ne peuvent assurer seules, comme la pastorale des enfants et des jeunes, les aumôneries de mouvements, d'hôpitaux, de maisons de retraite, etc. **(subsidiarité)**. Ce changement donnera davantage d'autonomie aux paroisses. Mais autonomie ne signifie pas autarcie. Les équipes d'animation paroissiale loin de se replier sur elles-mêmes trouveront dans le doyenné un lieu fraternel pour relire leur action et évaluer le caractère missionnaire de leurs projets

LE PÔLE D'INITIATIVES MISSIONNAIRES

C'est une instance nouvellement créée qui regroupe plusieurs doyennés voisins. Animé par un bureau présidé par un vicaire épiscopal, le pôle d'initiatives missionnaires constitue un lieu de veille, de réflexion et de propositions pour ouvrir, avec le soutien des services diocésains et des mouvements et associations de fidèles, etc., des chantiers missionnaires adaptés aux évolutions de son territoire. Nous pouvons citer la pastorale des jeunes étudiants et jeunes professionnels qui arrivent de plus en plus nombreux dans notre département, la croissance en nombre des mères qui élèvent seules leurs enfants, les grandes mutations culturelles de notre société dont la montée du numérique, l'intégration des migrants dans notre société et dans l'Église.

LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA CURIE DIOCÉSAIN

L'ordonnance prévoit aussi une nouvelle organisation de la Curie diocésaine. Les 70 services et équipes sont regroupés en 9 départements, animés par un responsable et accompagnés par un membre du conseil épiscopal :

1. Évangélisation des jeunes et vocations
2. Proposition de la foi
3. Pastorale liturgique et sacramentelle
4. Famille et société
5. Pastorale de la santé
6. Œcuménisme et interreligieux
7. Solidarité et mission universelle
8. Enseignement catholique
9. Un département au service de toutes les instances du diocèse : communication, économe, chancellerie

Ces services diocésains ne sont pas des donneurs d'ordre mais accompagnent les initiatives des paroisses et des doyennés par des formations ou des outils.

LA PLACE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET DES MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS DE FIDÈLES

Les communautés religieuses, les mouvements et associations de fidèles agissent en fonction de leurs charismes et missions propres, avec l'autonomie que le droit de l'Église leur reconnaît. Le diocèse les soutient et pour ma part, je m'efforce d'en prendre soin : par exemple en 2014, lorsque que le diocèse s'est associé étroitement à l'année de la vie consacrée. C'est pour cette raison que j'ai décidé d'entreprendre en 2019-2020 une visite pastorale des mouvements et associations de fidèles qui se clôturera par un grand rassemblement le 11 octobre 2020.

VIVONS CES CHANGEMENTS À L'ÉCOUTE DE LA PAROLE DE DIEU

Cette nouvelle organisation pastorale portera du fruit pour l'évangélisation **à condition que nous demeurions ancrés dans l'Évangile, la Parole de Dieu et la prière**, dans la communion fraternelle.

Pour prendre soin des acteurs de la mission, nous sommes invités à continuer dans toutes nos équipes d'animation paroissiale, équipes pastorales de doyenné, conseils économiques, équipes d'animation des services et mouvements en paroisse comme au plan diocésain, à commencer nos réunions par écouter ensemble la Parole de Dieu du jour ou autre, et entendre les appels que le Seigneur Jésus nous fait à travers sa Parole, les événements de la société, nos propres événements.



C'est à partir de cette écoute de Jésus Christ qui nous parle à travers les Écritures et de nos frères et sœurs que nous pourrons, dans l'Esprit Saint, discerner les appels qu'il nous fait et prendre des décisions en fonction des vraies demandes du peuple de Dieu. Sinon nos réunions, parfois nombreuses, se transforment en simples réunions d'organisation ; elles peuvent être longues et les acteurs pastoraux repartent avec le sentiment de n'avoir pas été suffisamment ressourcés spirituellement, nourris dans leur foi, et se lassent de venir à ces rencontres.

De même en fin d'année, il est important dans toutes les instances, comme cela se vit depuis deux années, de faire **la relecture** de ce qui s'est vécu tout au long de l'année pastorale. Il est important que chacun partage ce qu'il devient dans l'exercice de sa responsabilité, de son service, sinon les acteurs pastoraux se fatiguent et se découragent. Quand cette relecture est vécue, tous les participants sont heureux et retrouvent un élan pour discerner et appeler de nouvelles personnes à prendre des responsabilités dans leur paroisse ou aumôneries d'enfants, de jeunes, d'hôpitaux.

Ainsi nous pourrons les appeler à vivre **des formations** pour mieux vivre leur service.

Depuis la fin du synode, avec l'importance de la centralité de la Parole de Dieu, se sont mises en place **des maisons d'Évangile**, des lectures priantes de la Parole de Dieu, des fraternités de quartiers autour des événements relus à la lumière de l'Évangile.

Cet élan doit se poursuivre pour donner à ce nouveau dispositif pastoral un horizon, un souffle de vie permanent venant non seulement de nos idées, de nos propres forces qui peuvent faiblir, mais aussi de l'inspiration et de la force de l'Esprit Saint.

Le bon exercice de **la coresponsabilité** nécessite que toute personne appelée à une responsabilité stable reçoive **une lettre de mission** définissant le contenu et la durée de sa mission.

Les acteurs en responsabilité dans la gestion économique des instances du diocèse doivent veiller aux enjeux pour des décisions sans cesse ajustées aux priorités pastorales et missionnaires.

Le nouveau dispositif pastoral prévu par l'ordonnance sera mis en œuvre progressivement (ce qui ne veut pas dire lentement !) avec le soutien d'un comité de suivi de la réforme des instances pastorales.

PLONGEONS-NOUS DANS LES ACTES DES APÔTRES



Au début de cette année, je vous invite à contempler ce que les Actes des Apôtres nous révèlent des premières communautés chrétiennes :

« Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. La crainte de Dieu était dans tous les cœurs à la vue des nombreux prodiges et signes accomplis par les Apôtres.

Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun.

Chaque jour, d'un même cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple, ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leurs repas avec allégresse et simplicité de cœur ; ils louaient Dieu et avaient la faveur du peuple tout entier.

Chaque jour, le Seigneur leur adjoignait ceux qui allaient être sauvés. » (Ac 2, 42-47)

« La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme ; et personne ne disait que ses biens lui appartenaient en propre, mais ils avaient tout en commun.

C'est avec une grande puissance que les Apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grâce abondante reposait sur eux tous.

Aucun d'entre eux n'était dans l'indigence, car tous ceux qui étaient propriétaires de domaines ou de maisons les vendaient, et ils apportaient le montant de la vente pour le déposer aux pieds des Apôtres ; puis on le distribuait en fonction des besoins de chacun.

Il y avait un lévite originaire de Chypre, Joseph, surnommé Barnabé par les Apôtres, ce qui se traduit : « homme du réconfort ». Il vendit un champ qu'il possédait et en apporta l'argent qu'il déposa aux pieds des Apôtres. » (Ac 4, 32-37)

En particulier, le verset Ac 2, 37 nous décrit la vie communautaire de la première communauté de Jérusalem :

« Ils étaient assidus à l'enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. »

Et nous pouvons ajouter Ac 4, 33 : « C'est avec une grande puissance que les Apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus. »

Les commentateurs désignent à partir de ces versets des Actes des Apôtres les **cinq persévérances de la vie chrétienne** personnelle et communautaire, d'autres parlent des cinq essentiels :

1. L'écoute de la Parole de Dieu dans la tradition de l'Église
2. La vie fraternelle
3. L'Eucharistie
4. La prière
5. Le témoignage

Nous pouvons, après avoir accueilli cette parole des Actes, nous demander comment nous sommes personnellement persévérants à lire et méditer la Parole de Dieu ?

Comment nous participons à la vie fraternelle entre acteurs pastoraux, au sein de notre famille, dans la paroisse, notre équipe de mouvement, mais aussi dans la société, notre lieu de travail, notre quartier, comment nous vivons la solidarité, le souci de la justice, le partage avec les plus démunis ?

Est-ce que nous persévérons dans la participation à l'Eucharistie, le dimanche ou même en semaine, car à l'Eucharistie se construit le Corps du Christ qu'est l'Église, où chacun, quel que soit son âge, son origine, a sa place et peut y prendre des responsabilités ?



Donnons-nous du temps gratuit au Seigneur, au quotidien, dans la semaine, à l'écoute de sa Parole, prions-nous le matin avant de partir au travail ou au retour en remettant notre journée à l'amour du Père à travers trois temps : Merci – Pardon – S'il te plaît ? Vivons-nous en famille, dans un groupe de prière, le chapelet, l'adoration eucharistique, la prière des psaumes en union avec toute l'Église ?

Les Actes des Apôtres nous disent que ces communautés vivant les persévérances ont témoigné avec audace de la résurrection de Jésus ; ils proclament le Kérygme, c'est-à-dire la mort et la résurrection de Jésus, car comme le dit le Pape François : « *Le christianisme est une personne qui m'a aimé tellement qu'il demande mon amour. Le christianisme, c'est le Christ* » (Christus Vivit n°156).

À plusieurs reprises, il nous est dit comme en Ac 6,7 : « *La parole de Dieu était féconde, le nombre des disciples se multipliait fortement à Jérusalem* » ou en Ac 5, 42 : « *Tous les jours, au Temple et dans leurs maisons, sans cesse, ils enseignaient et annonçaient la Bonne Nouvelle : le Christ, c'est Jésus.* »

L'Évangile n'est pas annoncé par prosélytisme mais par le rayonnement de la foi et de la charité, la qualité de la prière et de la vie fraternelle qui se vivent au sein des paroisses, de toutes les équipes et communautés. Le Pape François, dans ses enseignements, insiste sur l'importance de l'annonce du Kérygme (Jésus mort et ressuscité) aux adultes comme aux jeunes, et il dit dans sa lettre adressée aux jeunes : « *tout projet formateur, tout chemin de croissance est centré sur deux axes : l'un, l'approfondissement du Kérygme, l'expérience fondatrice de la rencontre avec Dieu par le Christ mort et ressuscité ; l'autre est la croissance de l'amour fraternel dans la vie communautaire par le service.* » (Christus Vivit n°213)

Alors je vous invite, dans vos paroisses, vos mouvements, aumôneries d'adultes, d'enfants ou de jeunes, à poursuivre tout au long de l'année la lecture et la méditation des Actes des Apôtres pour voir comment, dans l'Esprit Saint, l'Église avec les Apôtres s'est structurée progressivement, et pour répondre à quels besoins des personnes ont été instituées et envoyées pour annoncer l'Évangile.



Vous pourrez relire aussi l'institution des Sept, on dirait aujourd'hui des diacres :

« En ces jours-là, comme le nombre des disciples augmentait, les frères de langue grecque récriminèrent contre ceux de langue hébraïque, parce que les veuves de leur groupe étaient désavantagées dans le service quotidien. Les Douze convoquèrent alors l'ensemble des disciples et leur dirent :

« Il n'est pas bon que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt, frères, sept d'entre vous, des hommes qui soient estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse, et nous les établirons dans cette charge. En ce qui nous concerne, nous resterons assidus à la prière et au service de la Parole. »

Ces propos plurent à tout le monde, et l'on choisit : Étienne, homme rempli de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, un converti au judaïsme, originaire d'Antioche. On les présenta aux Apôtres, et après avoir prié, ils leur imposèrent les mains. » (Ac 6, 1-6)

Vous pourrez lire le récit de l'Église qui se fonde à Antioche : Ac 11, 1a-26.

Vous pouvez aussi vous arrêter sur le chapitre 13, 1-3 et voir comment la communauté d'Antioche qui contenait en son sein des prophètes chargés de l'enseignement envoie, après avoir écouté l'Esprit Saint, Barnabé et Saul en mission.

C'est une invitation dans nos paroisses et communautés à vivre la culture de l'appel, à discerner

les personnes qui peuvent être invitées à prendre des responsabilités et à les confier à la prière de toute l'Assemblée lors de l'Eucharistie. Car depuis la Pentecôte, l'Esprit Saint ne cesse de dispenser à de nombreux fidèles les dons et les charismes qui les rendent aptes à exercer des charges dans l'Église au service de l'annonce de l'Évangile.

L'Apôtre Paul, qui s'est tourné vers les païens, ceux qui ne connaissent pas le Christ pour leur annoncer l'Évangile, allait de ville en ville pour annoncer que Jésus est Vivant ; il ne partait pas sans avoir le souci de donner aux communautés des responsables, des anciens pour qu'elles se structurent, grandissent et se développent : « Ils désignèrent des Anciens pour chacune de leurs Églises et, après avoir prié et jeûné, ils confièrent au Seigneur ces hommes qui avaient mis leur foi en lui. » (Ac 14, 23)

Nous avons eu la joie, cette année pastorale écoulée, de vivre successivement une ordination diaconale, l'envoi en mission de sept laïcs en mission ecclésiale et l'ordination de quatre nouveaux prêtres.

Nous ne pouvons pas nous arrêter là, nous allons continuer à vivre la culture de l'appel aux différentes vocations et responsabilités au sein de notre Église diocésaine et persévérer dans la prière pour les vocations (Monastère Invisible).

Nous allons nous-mêmes réécrire les Actes des Apôtres pour notre temps.

La nouvelle organisation pastorale du diocèse est à accueillir et à vivre dans l'esprit des Actes des Apôtres : elle désire susciter un nouvel élan spirituel, missionnaire, des communautés paroissiales plus joyeuses et plus fraternelles, une nouvelle culture de l'appel.

Je termine avec ces paroles de l'Apôtre Paul : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » (Ac 20,35)

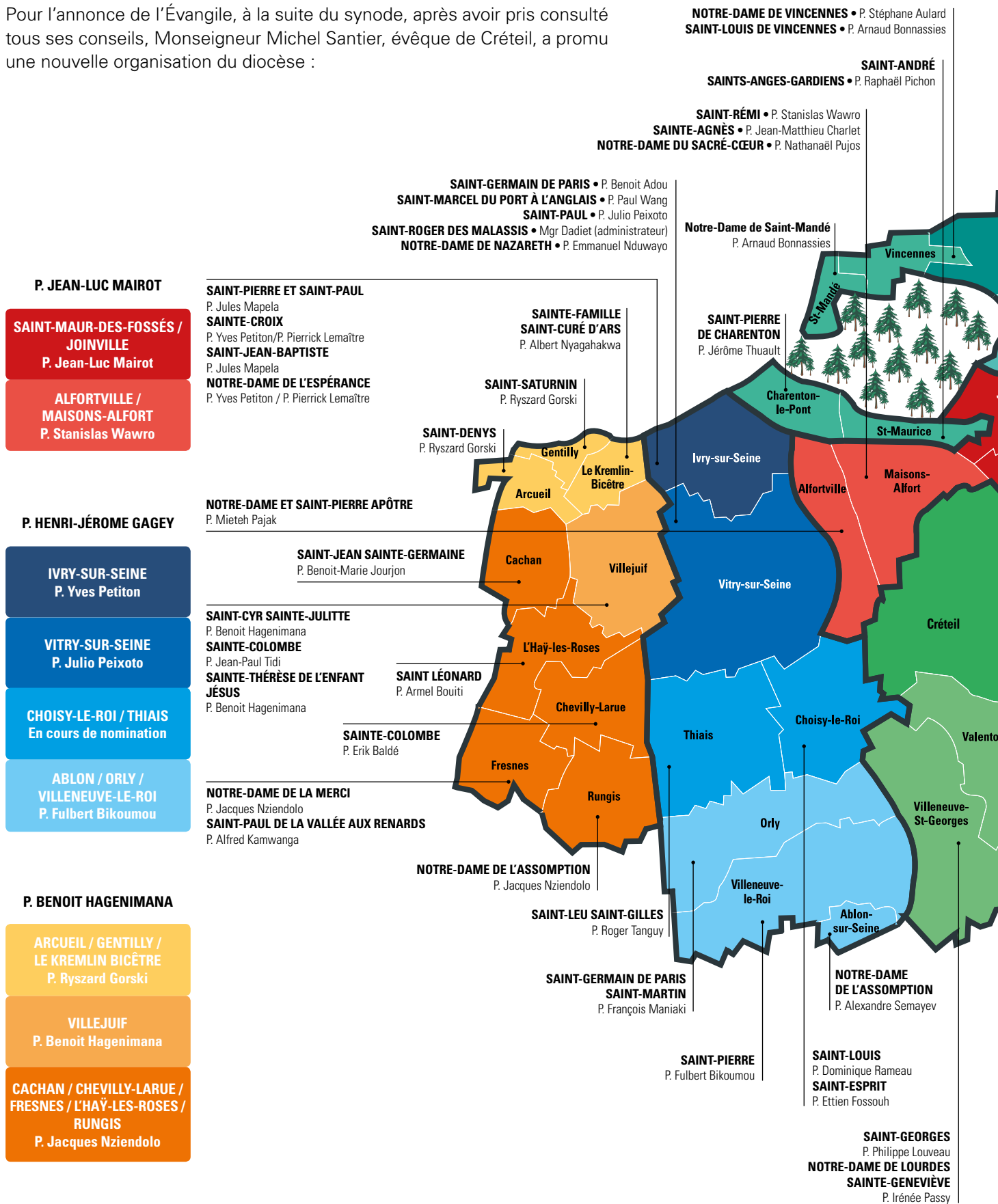
Et aussi dans la 2^e lettre aux Corinthiens : « Oui, nous sommes pleins de confiance » (2 Co 4, 8)

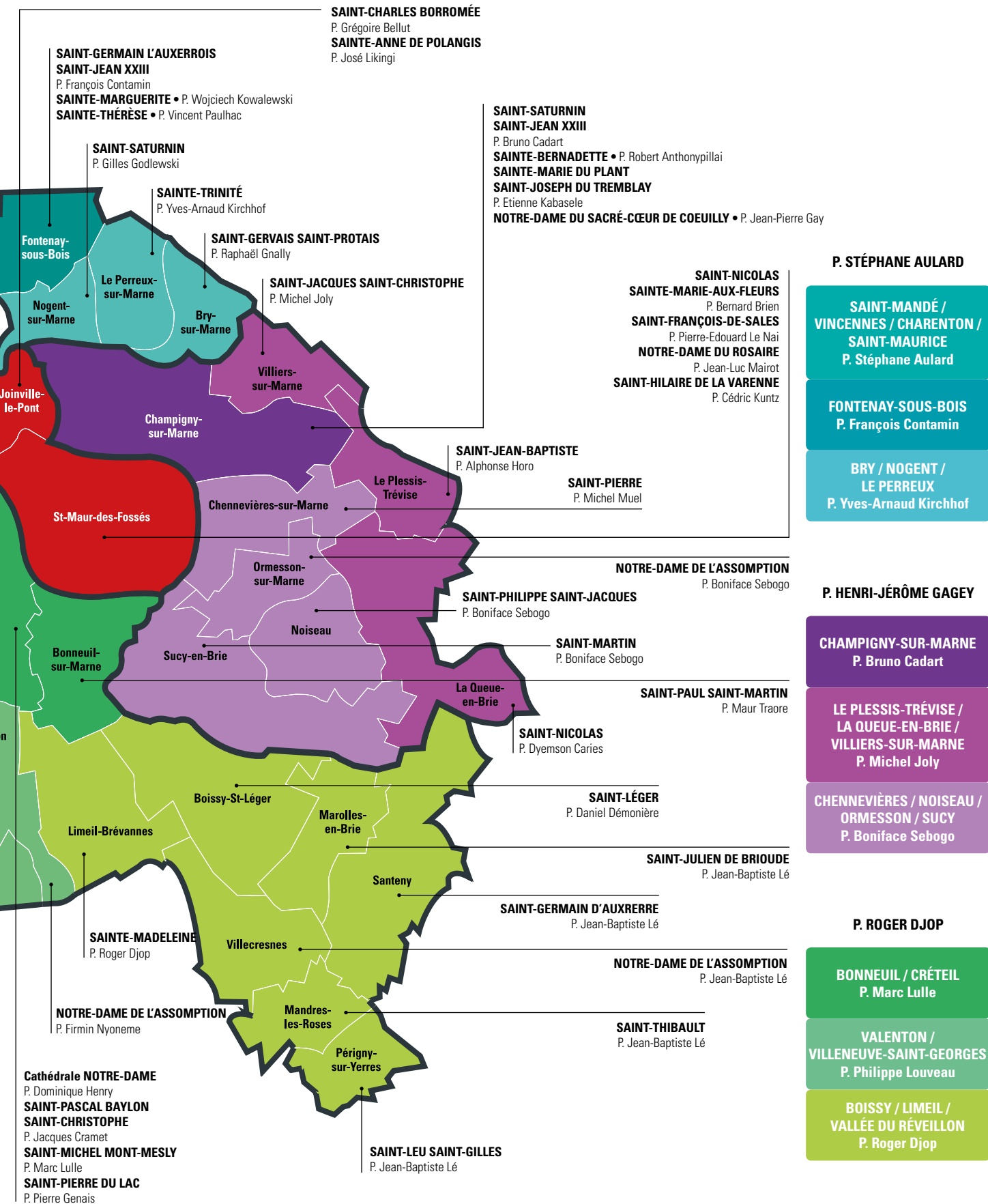
Bonne année pastorale 2019-2020 à vous tous !

Votre évêque,
Michel Santier

LA NOUVELLE ORGANISATION

Pour l'annonce de l'Évangile, à la suite du synode, après avoir pris consulté tous ses conseils, Monseigneur Michel Santier, évêque de Créteil, a promu une nouvelle organisation du diocèse :







RENDEZ-VOUS À CRÉTEIL
le dimanche 13 octobre !
Palais des Sports et Cathédrale de Créteil,
de 9h à 18h



Au programme de la journée :

CONFÉRENCES

Affectivité et sexualité
 Les jeunes et le travail

ATELIERS

Comment lire la Bible ?
 Le discernement : relecture de sa vie au regard
 de sa foi
 Découvre tes talents
 Froissartage (construction sans clous ni vis) avec
 les scouts

TABLES RONDES

Autour du climat
 L'interreligieux
 La politique au service de la Cité

ET AUSSI

Des stands
 Un village food trucks
 Des activités sportives
 Un mur d'expression
 Un cross solidaire
 Une clean walk
 Une formation premiers secours
 Un quizz de culture biblique
 Des témoignages
 Un temps d'Adoration et de confessions
À 16h, célébration eucharistique présidée
par Mgr Santier au Palais des Sports

youthfestival94@gmail.com

Intention de prière du pape François confiée à son
réseau mondial de prière, pour le mois de septembre
2019 :



*« Pour que les politiques, scientifiques et
 économistes travaillent ensemble pour
 la protection des mers et des océans. »*



AGENDA DE L'ÉVÊQUE

LA TOTALITÉ DE L'AGENDA
de Mgr Santier est
consultable sur le site
internet du diocèse.

SEPTEMBRE 2019

➔ SAMEDI 14

9h30-17h Journée diocésaine de rentrée EAP au lycée Albert de Mun
18h Confirmation des jeunes de Valenton et Villeneuve-Saint-Georges

➔ DIMANCHE 15

10h30 Installation du père Roger Djop, curé et doyen à Limeil-Brévannes
16h Messe d'admission au diaconat permanent de Jean-Baptiste Pandzo et Laurent Cardin au Monastère de l'Annonciade

➔ DU DIMANCHE SOIR 15 AU MARDI SOIR 17

Rencontre Sant'Egidio à Madrid

➔ MERCREDI 18

10h-14h Rencontre des évêques d'Ile-de-France
18h Rencontre de l'équipe diocésaine de musique liturgique (organistes)

➔ JEUDI 19

10h30-14h Rencontre et messe de rentrée à Saint-Michel de Picpus

➔ VENDREDI 20

19h Messe anniversaire dédicace de la cathédrale présidée par Mgr Aupetit

➔ SAMEDI 21

10h30 Inauguration des nouveaux locaux de l'établissement scolaire Notre-Dame des Missions à Charenton-le-Pont
14h Fête des pèlerinages salle Patrick Pottrain
17h Confirmation des jeunes de Bonneuil Créteil à la cathédrale

➔ DIMANCHE 22

14h Rencontre des Scouts Unitaires de France de Saint-Maur

➔ DU LUNDI 23 AU MERCREDI 25 SEPTEMBRE

Session de rentrée des chefs d'établissements scolaires catholiques à Saint-Malo

➔ JEUDI 26

19h30 Dîner avec les aumôniers et les délégués territoriaux des Scouts et Guides de France

➔ VENDREDI 27

18h30-22h Rencontre des religieux/religieuses nouveaux arrivants

➔ SAMEDI 28

9h30-12h30 Rencontre des curés et vice-présidents des CEP à l'évêché

➔ SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29

Pèlerinage des mères de famille

OCTOBRE 2019

➔ MARDI 1^{er}

8h30 Messe au Carmel de Créteil

➔ JEUDI 3

10h Rencontre de l'équipe diocésaine pour les funérailles à l'évêché
19h Messe de rentrée des mouvements et services de l'évêché

➔ VENDREDI 4

19h30 Dîner avec l'antenne officialité de Créteil

➔ SAMEDI 5

matin : participation au pèlerinage de la paroisse Saint Denys d'Arcueil
15h Jubilé de Sœur Marie Pascale au Monastère de l'Annonciade

➔ DIMANCHE 6

11h Messe 40^e anniversaire de la paroisse Jean XXIII de Fontenay

➔ JEUDI 10

19h Rencontre des prêtres issus de la diversité culturelle

➔ VENDREDI 11

17h Messe 60^e anniversaire du collège de Maillé à St Christophe de Créteil
20h30 Lancement à l'évêché de la Visite Pastorale des Mouvements et Associations de fidèles

➔ SAMEDI 12

15h Messe de rentrée du Mouvement Spirituel des Veuves à la cathédrale
18h30 Messe anniversaire du décès de Madeleine Delbrêl à St Pierre St Paul d'Ivry

➔ DIMANCHE 13

Rassemblement diocésain des jeunes au Palais des Sports de Créteil

C@P94, le mensuel de l'Eglise en Val-de-Marne, 2 rue Pasteur Vallery Radot, 94000 Créteil • 01 45 17 24 00 • **Directrice de la publication** : Marine Caillé. **Impression** : Graph 2000-Argentan - Issn 0761-4497 10-31-1209 / certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-france.org
 © photos des pages 2, 6, 7 et 8 : Godong